Assemblée Générale 2021

Compagnie d'Arc Saint Sébastien Kraainem

Ordre du jour :

Ordre du jour :	1
Rapports	2
Mot du président	2
État des effectifs du club	
Rapport et approbation des comptes, projections budgétaires 2022	3
Participations passées et futures aux compétitions	3
État des équipements et renouvellement nécessaire	4
Élection d'un Vice-Président, d'un Capitaine de Tir et d'un Trésorier	4
Informations et projets	5
Présentation et premier bilan du nouveau système d'accueil des Candidats	5
Présentation du nouveau système de progression des Aspirants et des Compagnons	6
Préparations des Tirs du Roy et du Roitelet	6
Bilan de la dernière « Auberge Espagnole » du Club	6
Préparation du Banquet annuel de la Compagnie en janvier 2022	7
Examen des projets proposés par des Membres et vote de 5 sujets prioritaires	7

Membres présents :

- Jean De Greef
- Jean Fiora
- Michel Deproost
- Maurizio Corradetti
- Eric Buchet
- Frédéric Vanhove
- Philippe Warnimont
- Aude Neste
- José Buck
- Philippe Larroque
- Francis Maes
- Joël Fiora
- Christian Nossent
- Thibault Vanwersch

Rapports

Mot du président

Francis Maes, notre président, nous souhaite la bienvenue et nous remercie pour notre assiduité à être toujours présents malgré les contraintes imposées par deux années de pandémie. Il est très motivant de voir que la Compagnie est restée active malgré les limitations et les directives.

Francis revient sur plusieurs réussites de cette saison :

- La rénovation du toit de la cabane pour remplacer les shingles par de la tôle ;
- La rénovation complète du site internet de la compagnie ;
- La reprise des initiations avec une nouvelle méthode d'encadrement plus structurée ;
- L'« Auberge Espagnole »;
- Le retour aux compétitions.

Francis poursuit en rappelant que notre modèle économique est très sain et ne dépend pas de rentrées financières annexes. Donc, malgré la pandémie, les finances de notre Compagnie se portent bien.

Et enfin, Francis salue le fait qu'il y ait des candidats pour tous les postes vacants au sein du Comité. Il conclue en remerciant chaleureusement René, le vice-président omniprésent démissionnaire et Nicolas le Capitaine démissionnaire dont on se souviendra du rire tonitruant et de son implication pour faire évoluer la Compagnie.

État des effectifs du club

Thibault, le Secrétaire Général, procède a une brève présentation des effectifs du club. Au moment de l'Assemblée Générale, le club compte 51 membres dont 14 femmes et 37 hommes ; 10 mineurs et 41 majeurs.

Thibault présente ensuite brièvement le fonctionnement des tirs du Roy et du Roitelet ainsi que les contraintes statutaires pour participer à ceux-ci :

- Être membre de la Compagnie depuis 6 mois au moins.
- Compter minimum 15% de présence ou la participation à au moins 6 compétitions officielles.

Tout l'enjeu de cette année est de savoir comment nous allons évaluer le taux de présence alors que durant une longue période, les sessions de tir de la Compagnie ont été fragmentées en petits groupes afin de respecter les mesures sanitaires. Thibault propose que l'on prenne en compte l'ensemble des séances de tir ayant eu lieu durant chaque semaine comme étant une séance unique. Un tireur ayant participé à une séance durant la semaine est donc considéré comme étant présent la semaine en question. On compte alors un total virtuel de 52 séances possibles durant l'année. Le nombre minimum de présences pour participer aux tirs du Roy ou du Roitelet est donc de 8. L'Assemblée valide cette proposition.

Le prochain tir du Roy et du Roitelet se tiendra le 22 janvier 2022.

Rapport et approbation des comptes, projections budgétaires 2022

Malgré la pandémie et les contraintes qu'elle engendre pour la pratique de notre sport, les comptes sont sains, nous dégageons un léger bénéfice cette année et gardons une épargne importante. Les cotisations de nos membres constituent la plus grande part des revenus, le deuxième revenu par ordre d'importance est constitué des remboursements de frais engagés précédemment par la Compagnie (ex.: revente de polo du club à nos membres, location d'arc du club,...). Nous recevons également des subsides de la Commune et du conseil des sports Francophone de Kraainem qui sont pratiquement à l'équilibre avec les dépenses de location de salles versés à la commune.

En raison du contexte sanitaire, nous avons reçu un subside exceptionnel de 2400€ de la Ligue Francophone Belge de tir à l'Arc. Ce subside a été, à l'origine, annoncé par la Fédération Wallonie-Bruxelles à la Ligue Francophone Belge de tir à l'arc. La ligue c'est rendu compte, après nous l'avoir versé, qu'il ne s'applique pas aux Clubs situés en territoire Flamand. Sachant que la Compagnie n'a reçu aucun subside de la Région Flamande, la ligue a décidé de maintenir le subside sur ses fonds propres. Nous lui en sommes très reconnaissants. La Compagnie ayant des finances saines, le Comité à choisi de reverser ce subside à nos membres au titre de compensation d'une partie de cotisations de l'année 2020 pour la période durant laquelle les sessions de tir ont été suspendues.

En comparaison des saisons précédentes et en conséquence de la période d'inactivité forcée, nos dépenses ont été réduites.

Les dépenses les plus importantes ont trait au remplacement de la toiture du chalet, à l'achat de quelques arcs d'initiation supplémentaires et au financement de l'organisation de notre l'Auberge Espagnole.

Les comptes ont été vérifiés par Christian Nossent et Joël Fiora. Les comptes sont validés par l'AG.

Participations passées et futures aux compétitions

Joël, notre délégué compétition, présente un compte rendu des compétitions. Traditionnellement, nos membres ne participaient qu'à un nombre réduit de compétitions à 18m en intérieur mais depuis l'année passée, certains de nos tireurs ont commencé à participer à certaines compétitions en extérieur (2x25m).

Cet été, nos membres ont participé à 3 compétitions en extérieur : Hotton, Liège et Uccle. Les tonnelles acquises par le club ont définitivement prouvé leur utilité lors de ces compétitions en terrain ouvert.

Nous avons également participé au traditionnel « tir boulettes » au Grand-Serment Royal des Archers de Saint-Sébastien mais cette année, pandémie oblige, il n'y avait pas de repas aux boulettes. Une fois de plus, tous nos tireurs sont repartis avec un prix.

Joël nous fait ensuite un rappel sur les trois niveaux de compétitions :

- 1. Le tir individuel en compétitions
- 2. Le championnat Ligue (càd : les résultats de 5 compétitions individuelles tirées sur une saison) qui permet de se qualifier pour le championnat de Belgique

- 3. Le championnat de Belgique, qui se déroule en deux temps :
 - 1. Le matin, un tir normal individuel (un tir de classement).
 - 2. L'après-midi, des tirs « un contre un » éliminatoire.

Joël nous présente ensuite les compétitions en salle où nous nous rendons habituellement et y ajoute des nouveaux tirs auxquels le club souhaite participer : Cardinal Mercier, Anderlecht, ABA, Uccle, Hotton, Ottignies, GSR, Evere, ...

Les membres échangent ensuite brièvement au sujet des compétitions, Christian fait remarquer qu'il faudrait essayer d'élargir le groupe de compétiteurs en allant directement au contact de nos jeunes pour les intéresser à la compétition. Maurizio mentionne qu'il est essentiel de commencer la compétition par des petits concours/tournois au sein du club pour commencer « entre copains » et familiariser nos tireurs à la fois aux pratiques de la compétition (respect du chrono, comptage des points, ...) ainsi qu'à la pression, au stress de l'opposition à d'autres tireurs.

État des équipements et renouvellement nécessaire

En l'absence d'un Capitaine de tir, le Secrétaire, Thibault Vanwersch fait un bref résumé de ce qui a été réalisé : de nouveaux arcs d'initiation pour gauchers ont été achetés, les cordes qu'il fallait changer sur les arcs d'initiation ont été remplacées et les arcs ont été réétiquetés avec des numéros de suite (mise en place d'une liste de correspondance « numéro d'arc \rightarrow tireur » affichée plutôt que le nom de l'archer collé directement sur l'arc).

Pour ce qui est des travaux à prévoir, il faut remplacer les paillons usés au jardin, la Compagnie envisage d'acquérir des cibles en mousse synthétique dont on pourrait ne remplacer que le cœur une fois usé. Des supports métalliques pliables adaptés sont également à prévoir. Un ravalement des trépieds en bois est également prévu.

Élection d'un Vice-Président, d'un Capitaine de Tir et d'un Trésorier

Un candidat s'est présenté pour chacun des postes vacants :

- Joël Fiora pour le poste de Vice-Président
- Philippe Warnimont pour le poste de Trésorier
- Eric Buchet pour le poste de Capitaine de Tir

Les trois candidats sont élus par vote à main levée de l'Assemblée au poste pour lequel chacun avait postulé.

Informations et projets

Présentation et premier bilan du nouveau système d'accueil des Candidats

Christian nous fait la présentation de la nouvelle organisation mise en place. Voilà quelques années que nous envisagions de réformer le système d'accueil dans la Compagnie et d'initiation. La « première impression » est assez importante et il était nécessaire de mieux formaliser les initiations. Cette démarche fait suite à la publication d'un Manuel d'Initiation et s'appuie sur ce manuel.

L'évolution la plus visible est le regroupement des nouveaux arrivants en classes qui sont suivies de manière plus formelle afin de ne pas mélanger les niveaux durant les premières séances d'initiation. Ces classes sont encadrées de manière dédiée dans le but de fournir une formation plus globale (en plus d'apprendre à tirer, expliquer le club, sa vie, la sécurité, la posture, ...)

De nombreux avantages sont constatés :

- L'enseignement est plus individualisé car les initiateurs suivent un même groupe et ont l'occasion de connaître et suivre l'évolution de chaque tireur.
- Les membres d'un même groupe ont l'occasion de faire connaissance entre eux et se lier.
- Ils ont des repères plus précis vis-à-vis du club, son fonctionnement, son Comité.
- L'initiation est balisée avec des critères précis d'avancement et de progrès des tireurs.
- Beaucoup de remarques sont dispensées et les progrès sont rapides, ce qui est valorisant à la fois pour les apprentis et pour les initiateurs.
- Au sein des premiers groupes, une majorité de candidats a choisi de se faire membre au terme des 4 séances d'initiation.

Mais ce système est également contraignant car il impose un cadre précis et ne permet pas aux candidats de côtoyer les autres membres de la Compagnie en été car ils tirent lors de créneaux horaires différents. Le système à une construction très scolaire, cadré et n'est pas très compliqué pour les initiateurs qui ont généralement déjà acquis les compétences théoriques et ne doivent « que » les transmettre. Jusqu'à présent plus ou moins 5 Compagnons se sont investis pour prendre en mains les classes. Des initiateurs supplémentaires sont les bienvenus afin de mieux répartir la charge de travail et permettre aux initiateurs de tirer également.

Après les 4 premières séances, les candidats, s'ils se font membres, sont encore pris en mains pour au moins 4 séances supplémentaire afin d'évoluer au viseur puis à 18 mètres.

Les membres présents à l'Assemblée échangent ensuite quelques remarques sur le sujet.

- Christian invite les tireurs du club a accueillir chaleureusement les nouveaux tireurs à 18m et à les encourager.
- Philippe L., un des premiers initiés avec le nouveau système salue l'effort qui a été fait et a grandement apprécié la démarche et l'encadrement.
- Joël remercie les nouveaux membres pour leur présence à l'Auberge Espagnole qui leur a permis de rencontrer d'autres membres présents et mentionne qu'il faudrait, à la salle,

- regrouper les nouveaux sur la ligne de tir pour qu'il soit plus aisé d'aller discuter avec eux, les encadrer et leur dispenser des conseils.
- Philippe W. mentionne qu'il serait bien que le club mette en place une aide pour l'achat des arcs par les nouveaux archers (explication, conseil, recommandation) ou que le club choisisse explicitement de renvoyer les tireurs vers un professionnel de la vente de matériel de tir.
- Thibault remercie chaleureusement le groupe de travail qui a porté se projet jusqu'à la réussite ce qui apporte une réelle plus-value à la Compagnie.
- Joël rappelle que d'autres personnes peuvent/doivent se mobiliser pour encadrer des groupes pour que ça ne soit pas « toujours les mêmes » qui sacrifient leurs séances de tir au profit de l'encadrement.

Présentation du nouveau système de progression des Aspirants et des Compagnons

Christian reprend ensuite la parole pour présenter la suite du nouveau système d'initiation : le système de progression. Le club connaissant un renouvellement (« turnover ») important de ses membres, il est important de s'intéresser aux problèmes de stagnation que rencontrent les tireurs une fois qu'ils terminent leur initiation. Afin d'éviter certaines défections pour cause de démotivation, un système de progression a été mis en place au sein du club afin de fournir un cadre de progression, particulièrement aux jeunes. Le but étant de matérialiser la progression de plusieurs manières :

- Réussir des minimas de touche
- Réussir des minimas de points
- Réussir des groupements de flèches
- Intégrer des savoirs et des habilitées techniques.

Cela est fait par :

- 1. La création d'un système de 7 pin's de « niveau » plus un pin's « Savoir & Partage » : les pin's blanc, bleu et rouge sont destiné aux aspirants (càd, les 6 premiers mois dans la Compagnie). Les pin's bronze, argent, or et platine sont destiné aux membres. Le pin's Savoir & Partage sera attribué aux Compagnons sur des valeurs et les savoirs. Le but est d'organiser une épreuve par mois (lors des challenges) afin de faire les évaluations nécessaires à l'attribution de ces pin's.
- 2. La publication d'un carnet de progression qui reprend tout le détail des acquis, niveaux et connaissance à acquérir pour chacun de ces pin's.

Préparations des Tirs du Roy et du Roitelet

(Ce point a été abordé lors des rapports)

Bilan de la dernière « Auberge Espagnole » du Club

(Ce point a été abordé plus haut dans ce rapport)

Préparation du Banquet annuel de la Compagnie en janvier 2022

(Ce point a été abordé lors des rapports).

Une salle et la cuisine du nouveau complexe communal Agora ont été préréservées pour le soir du samedi 22 janvier. La confirmation de la réservation ne nous sera communiquée que début janvier.

NDLR 12/12/2021 : Les mesures anti-Covid actuelles compromettent fortement l'organisation du banquet.

Examen des projets proposés par les Membres et sélection des 5 sujets prioritaires

Un appel à projets a été envoyé aux membres avant l'Assemblée Générale. Lors de celle-ci, les différents projets ont été présentés brièvement et soumis au vote des membres présents. Chacun a pu exprimer trois votes valant respectivement 3, 2 et 1 voix pour indiquer l'ordre d'importance des projets sélectionnés.

Le Comité prendra en compte le résultat des votes dans l'ordre de priorité des projets qu'il mettra en œuvre durant la saison à venir.

Voici la description des différents projets et le résultat des votes :

	Titre	Description	Votes
1	Accompagnateur / Coach	Trouver un accompagnateur/ un coach qui encadre les tireurs lors des séances de tir (compétiteurs ou pas)	5
2	ASBL	Passer du statut d'Association De Fait à ASBL avec le support d'un professionnel (comptable ou avocat)	0
3	Chronométreur de tir	Acquérir un chronométreur de tir	17
4	Coaching et réglage d'arcs	Mettre à profit les sessions de 3 heures à la salle une fois par mois pour proposer un encadrement basé sur les compétences disponibles au sein du club : Réglage des arcs des membres qui le souhaitent. Coaching de posture des membres qui le souhaitent par ex. en les filmant à l'aide d'un GSM.	7
5	Couleur du pantalon	Changer la couleur du pantalon de blanc à bleu ou noir ou beige (à définir)	20
6	Encadrer les jeunes	Notre compagnie compte quelques jeunes ados qui démontrent de belles capacités au tir mais demandent à être soutenus pour garder leur motivation.	4

7	Nouveau jour de tir hebdomadaire	- Saison en salle : définir une nouvelle session de tir en salle ni le dimanche ni le mercredi. par ex. de 20H à 22H - Saison au jardin : définir une session une soirée par semaine par ex. de 18H à 20H	7
8	Organiser des visites de sites ou musées traitant du tir à l'arc	 - Musée du Tir à l'Arc de Rixensart (Papeteries de La Hulpe) https://si-rixensart.be/tir-arc/ - Grand Serment de Bruxelles - Musée de Crépy-en-Valois (France) 	1
9	Organiser une soirée se démonstration des différents types d'arcs	Le Capitaine de Tir pourrait organiser une session de démonstration des différents types d'arcs. : arc nu, long Bow anglais, arc hongrois ou d'Asie centrale, arc olympique, arc à poulie, etc	0
10	Sortie Tir Nature	Organiser une fois l'an une sortie du Club pour un tir nature en 2 ou 3D CFB à Braine-Le-Château. Comblain-au-Pont, Club de l'Est, Liège	6
11	Tir à Mounier	Publier aux membres les règles d'accès à Mounier le mercredi soir.	1
12	Veste training	Faire imprimer aux couleurs du club des vestes type training à tirette avec ou sans capuche (à définir)	9

Les projets ayant été les plus plébiscités par les votants sont :

- 1. Le changement de la couleur de pantalon
- 2. L'acquisition d'un chronométreur de tir
- 3. La commande de vestes de training aux couleurs du club
- 4. L'organisation de séances de coaching plus spécifique lors des séances de 3H
- 5. Tenter d'obtenir un créneau horaire hebdomadaire supplémentaire à la salle pour augmenter les jours d'entraînement durant la saison d'intérieur.